Jana Nagyova, Eurodéputée du groupe Patriots for Europe et membre du parti ANO en République Tchèque - Commission Industrie Recherche et Énergie
Robin Cherif

Députée européenne élue en 2024 sous les couleurs du mouvement **ANO 2011,** je siège au sein du groupe Patriotes pour l'Europe et de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE). Issue de **République tchèque — le pays au tissu industriel le plus développé d'Europe** — et ayant accompli l'essentiel de ma carrière au cœur du monde de l'entreprise, c'est avec cette expérience de terrain que je souhaite contribuer à nos travaux. En effet, **ma carrière professionnelle de consultante** qui s'est superposée à ma carrière politique m'a permis d'être au plus proche des entreprises et des problématiques qu'ils rencontrent.

[1]Partie 1 - Contexte de la mise à l'agenda européen

Le règlement (UE) 2018/1999 était chargé d'une vision illusoire. Il n'a pas anticipé les crises que l'UE allait traverser par la suite, qu'il s'agisse des chocs géopolitiques successifs ou des tensions sur les marchés des matières premières ou encore de la concurrence extra-européenne féroce. **Les entreprises de l'UE continuent de payer leur électricité deux à trois fois plus cher que les entreprises installées aux États-Unis. Quant au gaz naturel, elles le paient quatre à cinq fois plus cher[1].** Ainsi, nous faisons face à une crise énergétique multidimensionnelle qui ne cesse de remettre en question notre approvisionnement, notre pouvoir d'achat et notre compétitivité industrielle. Face à ces enjeux, **je ne pense pas que le durcissement des attentes envers les États membres soit la solution ; la révision du règlement doit impérativement permettre une plus grande flexibilité.** L'imposition aveugle de trajectoires descendantes et d'objectifs uniformes fait fi des réalités économiques nationales, en particulier dans les pays à forte intensité manufacturière comme la République tchèque, où le secteur industriel pèse près de 24 % du PIB[2].

Partie 2 - Configuration des négociations
[2]

En tant que troisième force politique élue démocratiquement, mon groupe, les Patriotes pour l'Europe entend faire connaître la voix des Nations et **refuser le diktat écologique de la Commission au profit de mix énergétique souverain garantis par l'article 194 du TFUE**. Pour réussir notre travail, **nous aurons besoin de consolider notre alliance avec CRE mais également une bonne part du PPE afin de constituer une majorité.** Le Parlement doit se ressaisir pour empêcher la Commission d'effectuer sa centralisation et nous imposer le Pacte Vert qui est un pas de plus vers le fédéralisme. Il sera aussi **essentiel de nous appuyer sur le Conseil, dont les représentants, sont comme moi, très attachés à leur souveraineté** ! Il ne faudra pas négliger les acteurs privés, dont le spectre s'étend des grandes fédérations industrielles jusqu'aux PME qui sont les premières touchées et pourtant les moins écoutées…

[1] Draghi, M. (2024), The future of European competitiveness — A competitiveness strategy for Europe, Commission européenne.
[2] Eurostat (2023), Gross value added and income by main industry

Partie 3 - Notre stratégie de négociation

L'intégration du nucléaire dans nos mix énergétiques décarbonés

Exclure l'énergie nucléaire des énergies participant à la décarbonation dans le règlement est une erreur majeure : cette énergie bas carbone doit impérativement faire partie de notre mix stratégique. C'est pourquoi je demanderai une révision de l'article 4 du règlement afin d'y substituer le concept restrictif d'« énergies renouvelables » par celui, plus neutre et pragmatique, d'« énergies bas carbone ». Dans un contexte de crises géopolitiques à répétition, **l'atome représente la seule technologie souveraine capable de renationaliser notre approvisionnement énergétique tout en garantissant la compétitivité de nos entreprises et le maintien d'une croissance solide.** L'énergie nucléaire en 2024 produit 649 524 GW par an et est présente dans 12 pays sur 27 dans l'UE, il est temps de la développer encore plus[3]. **Le scénario d'un modèle « 100 % renouvelable » est une illusion technique, indéfendable même à long terme car incompatible avec la croissance.**

Cantonner la Commission à un rôle de mesure et de recommandation

Sur le plan institutionnel, **je suis profondément attachée aux articles 32 et 34 du règlement, qui confèrent aux avis de la Commission sur nos PNEC le statut de simples recommandations non contraignantes**. Je m'opposerai fermement à toute tentative d'extension des prérogatives exécutives de Bruxelles. Chaque État membre faisant face à des réalités économiques et industrielles spécifiques, **l'élaboration des plans nationaux ne doit pas être soumise à des trajectoires descendantes rigides, cela doit rester librement fixé**. De plus, il doit notamment rester possible pour les États souverains **d'adapter ou de revoir à la baisse leurs PNEC lors des phases de révision en intégrant une clause de sauvegarde à l'article 14** afin de répondre promptement aux chocs énergétiques. En clair, la gouvernance de l'Union de l'énergie doit rester un cadre de coordination souple et non un appareil de contrainte technocratique.

De plus, **la coordination ne veut pas dire lourdeur administrative**. Le reporting est aujourd'hui trop exigeant et constitue un véritable poids pour nos entreprises, encore plus pour les PME. La révision du règlement doit être l'occasion d'une simplification drastique. Les directives RED III et EED imposent un reporting sectoriel asphyxiant qui n'est pas soutenable. **En vertu de l'article 5 de proportionnalité, je demande de mettre en place un processus simplifié de reporting au sein d'un mécanisme unique national et dématérialisé.** On ne soumet les données qu'une seule fois ("**once only principle**"[4]).

Le refus de la taxation

Je refuserai catégoriquement l'instauration de toute fiscalité européenne additionnelle, qu'il s'agisse de taxes sur les entreprises ou sur les prétendu superprofits, qui ne feraient qu'alourdir la charge pesant sur notre tissu productif.

[3] Eurostat (2024), Gross nuclear electricity production in the EU


GAME